

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 68 (1988)
Heft: 2

Artikel: L'Alsace, une région du Rhin supérieur ouverte sur l'Europe
Autor: Netter, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Alsace, une région du Rhin supérieur ouverte sur l'Europe

Pierre Netter,
*Président de la Chambre Régionale
de Commerce et d'Industrie d'Alsace, Strasbourg*

Par sa taille, l'Alsace est la plus petite des régions françaises puisqu'elle ne représente que 1,5 % du territoire national. Elle croît néanmoins dans la hiérarchie si l'on prend appui sur d'autres critères tels la population ou l'activité économique. Mais elle se révèle surtout dans le fait qu'elle est une zone de contacts, entre les cultures française et allemande, entre les deux grands ensembles économiques qui se partagent l'Europe occidentale à savoir la C.E.E. et l'A.E.L.E. et qu'avec le pays de Bade et la Suisse du Nord-Ouest elle a réussi à constituer des solidarités interrégionales dans le bassin du Rhin supérieur.

Les avantages acquis

Plusieurs maîtres-mots les caractérisent.

■ La diversité de l'activité économique

L'agriculture ne représente plus que 4 % de la population active et est marquée, paradoxalement, par une tradition très évolutive. Certaines cultures dites générales progressent très rapidement, le maïs grain, le maïs fourrage, la betterave industrielle, le colza. Plusieurs cultures traditionnelles se maintiennent fort bien, notamment la vigne, qui produit environ 900 000 hectolitres de vin par an. D'autres régressent comme le tabac. L'agriculture alsacienne contribue toujours à forger le paysage et la bonne image de marque de la région.

L'industrie allie la diversité à la densité, puisque la part de la population active employée dans le secteur secondaire (42 %) y est supérieure à la moyenne nationale (34 %). Dans ce domaine également les activités traditionnelles (textile, agro-alimentaire, mécanique) côtoient des industries d'origine plus récente (automobile, chimie et caoutchouc, pharmacie, plastiques, électronique).

Le secteur demeure marqué par une structure qui privilégie les petites et

moyennes entreprises. Sur les 15 000 établissements industriels que l'on dénombre dans la région, seuls 400 ont des effectifs supérieurs à 100 salariés. Il faut enfin souligner une troisième dominante : malgré une forte pénétration des capitaux étrangers, la région conserve de très nombreux sièges sociaux et possède ainsi une maîtrise endogène de son développement.

Le secteur tertiaire, quant à lui, est devenu, pour ainsi dire, le premier employeur de la région puisqu'il fournit 54 % des emplois. Il présente plusieurs originalités : une forte concentration dans le commerce et la distribution, un réseau bancaire très étendu (un guichet pour 1 300 habitants dans la région contre un guichet pour 2 300 habitants au plan national) un développement très rapide des services aux entreprises.

Répartition des effectifs (RP 1982)

	Alsace		France	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture et forêt	26 664	4,2	1 761 196	8,2
Secteur secondaire	272 212	42,3	7 347 916	34,2
Secteur tertiaire	343 596	53,5	12 362 672	57,6
Total	642 472	100	21 471 784	100

Source : *La formation et l'emploi en Alsace - région Alsace - janvier 88.*

■ Une forte présence de la recherche

L'Alsace possède un réservoir de recherche exceptionnel : biotechnologies, matériaux, génie biomédical, médicaments, photonique à Strasbourg, textile, chimie, mécanique à Mulhouse, recherche agronomique à Colmar pour ne citer que les pôles d'excellence. La recherche publique y est fort représentée dans la mesure où la région concentre 5 % des chercheurs français. Dans les établissements d'enseignement supérieur est dispensée une formation de haut niveau et ce dans des disciplines d'avenir telles la biotechnologie, la chimie, la productique, l'agroalimentaire, etc. Le transfert de technologie a eu dès à présent des applications concrètes notamment dans le cadre du parc d'innovation d'Illkirch-Graffenstein près de Strasbourg et du technopôle de Haute-Alsace.

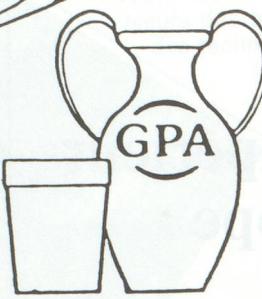
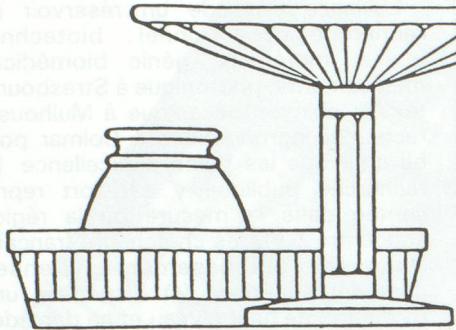
QUELQUES CHIFFRES...

- **Superficie :** 8 280 km² (1,5 % territoire national).
- **Population :**
1 566 000 habitants (2,9 % de la population française).
Population active : 688,7 milliers de personnes (recensement 82).
- **Marché du travail :**
Taux de chômage : 7,2 % - mars 88 (France : 10,3).
Demandes d'emploi, fin du mois : 53 316 - mars 88 (- 8,1 % par rapport mars 1987).
- **Commerce extérieur :**
Exportations : 16 137 323 milliers FRF (4^e trimestre 87).
Importations : 15 802 295 milliers FRF (4^e trimestre 87).
Taux de couverture : 102,1 % (France : 92,7).
- **Valeurs ajoutées branches industrielles :** (millions FRF 1983)
Industrie biens intermédiaires : 9 634.
Industrie biens équipement : 9 020.
Industrie biens consommation : 5 822.

■ Une économie ouverte

Les chiffres du commerce extérieur de l'Alsace se situent nettement au-dessus de la moyenne nationale. Elle demeure toujours parmi les premières régions exportatrices de France, avec un taux de couverture au 4^e trimestre 1987 qui était de 102,1 %, alors que celui de l'ensemble des régions françaises n'était que de 92,7 %.

Les résultats d'ensemble sont probants. L'Alsace demeure la région française où le taux de chômage est le moins élevé malgré les restructurations qui sont intervenues. Elle se place également dans le peloton de tête en ce qui concerne le produit intérieur brut, l'emploi salarié industriel et tertiaire, les investissements.



Argile, émaux, pierre

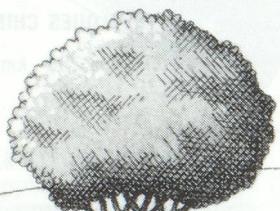
plus de 450 références de
poteries de jardin
en tous genres !

**GÉNÉRALE de POTERIES
d'ALSACE s.a.**

67430 DIEMERINGEN
Télex : 890 758

Tél. 88.00.40.10
Télécopieur : 88.00.02.83

La banque du cœur de l'Europe.



France

124 agences en Alsace,
Moselle et Paris.

Suisse

Succursale de Zurich,
1, Bleicherweg CH 8001 Zürich

3 Agences

Bern, Genève, Lugano

SOGENAL
Groupe Société Générale

T.E.F.S. PELTIER JEAN S.A.

**TRANSIT-EXPRESS
FRANCO-SUISSE**

AGENCE EN DOUANE ET TRANSPORTS

DOUANE FRANÇAISE

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

DOUANE SUISSE



Services Directs et Personnalisés, tous les jours sur PARIS et LYON dans les deux sens
en relations régulières avec Toute la SUISSE via VALLORBE ou LES VERRIÈRES

Z.I. 31-33, rue Arago - B.P. 35

Bureaux frontière en FRANCE :

25 LES VERRIÈRES DE JOUX (Direction Berne - Zurich)
25 LA FERRIERE-SOUS-JOUGNE (Direction Lausanne - Genève)

25301 PONTARLIER Cedex FRANCE

Téléphone : 81-46-49-67 + Télécopieur : 81-69-45-46 + Télex : 360 178

Adresses en SUISSE :

C.P. N° 16 CH 2126 LES VERRIÈRES
C.P. N° 133 CH 1337 VALLORBE



Aéroport binational de Bâle-Mulhouse

L'Alsace et la Suisse : à la recherche d'une stratégie de complémentarité

De nombreux faits témoignent de l'interdépendance des économies alsacienne et suisse, notamment :

Les frontaliers. Sur les 39 526 frontaliers recensés en Alsace, 20 632 travaillent en Suisse. Leur nombre a connu une forte progression d'une année sur l'autre (+ 8,7 % du 4^e trimestre 1986 au 4^e trimestre 1987).

La présence industrielle suisse en Alsace. Les investissements des entreprises helvétiques en Alsace ont été plus particulièrement réalisés dans les secteurs de la construction mécanique, de l'électronique et de la chimie. Concernant surtout le sud de la région, ils ont constitué un apport extérieur non négligeable pour son économie.

Les flux de marchandises. La Suisse absorbe 9,7 % des ventes alsaciennes à l'étranger et est donc le 2^e client de l'Alsace, après la R.F.A. Par ailleurs, 6,2 % des importations alsaciennes proviennent de la Confédération helvétique qui est le 3^e fournisseur de la région. Il faut noter qu'en 1987, l'excédent commercial en faveur de l'Alsace s'est élevé à près de 1,5 milliard de FF.

Les équipements d'utilité commune. L'aéroport binational ou plutôt l'Euro Airport de Bâle-Mulhouse en est l'exemple le plus caractéristique. Il dessert actuellement une trentaine de destinations en lignes régulières. Globalement l'on dénombre annuellement

1,3 million de passagers. Une extension des installations est prévue, ce qui permettra d'accueillir jusqu'à 1,6 million de passagers.

Cette interdépendance économique est confortée par la présence et l'activité d'organismes de coopération transfrontalière qu'ils soient d'initiative gouvernementale (Commission franco-germano-suisse avec son Comité tripartite) ou qu'ils regroupent les collectivités locales et les milieux économiques (Regio).

Frontaliers

Période	Allemagne	Suisse	Total
4 ^e trimestre 1985	16 671	18 779	35 450
4 ^e trimestre 1986	17 600	18 974	36 574
1 ^{er} trimestre 1987	17 755	19 130	36 885
2 ^e trimestre	18 111	19 546	37 657
3 ^e trimestre	18 417	20 052	38 469
4 ^e trimestre	18 894	20 632	39 526

Source : Conjoncture alsacienne - 1^{er} trimestre 88 - ADIRA.

L'achèvement du marché unique : une problématique nouvelle

La perspective de 1992, l'achèvement du marché unique constitue une chance pour l'Alsace, tout en n'étant pas exempte de risques. Les mutations seront profondes pour la région, même si dans l'Europe des douze elle est déjà une des régions les mieux intégrées.

Elle connaîtra en premier lieu la suppression d'un certain nombre d'avantages liés à la présence d'une frontière

(transitaires, commerce import-export). Elle devra en second lieu faire face à l'adaptation d'ordre général que devront effectuer les activités protégées jusqu'à présent par une législation nationale (banques, assurances) ou celles orientées préférentiellement vers le marché national (industrie agro-alimentaire).

Mais en définitive la suppression de toutes les barrières comportera plus de possibilités que de freins ne serait-ce que parce que plus aucun des secteurs de l'activité économique ne sera bridé. Les chefs d'entreprise de la région l'ont d'ailleurs bien compris. Un sondage réalisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin révèle que 68 % des chefs d'entreprise interrogés estiment que « le grand marché unique est plutôt une chance ». Cependant les résultats varient considérablement d'un secteur d'activité à l'autre. C'est dans le domaine des transports que les opinions sont les plus affirmées et les plus optimistes (contrairement à toute attente !) suivis par les entreprises industrielles. Quels que soient le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise, l'espace unique européen est d'abord synonyme de concurrence accrue mais la plupart des dirigeants ont confiance en leur capacité d'adaptation.

Il va de soi que pour les membres de l'Association européenne de libre échange et surtout pour la Suisse, la constitution de ce marché unique ne peut être qu'un appel à la convergence. Les liens actuels sont déjà trop importants pour que toute tentative d'éloignement, par exemple la limitation du

nombre de frontaliers en Suisse, ne signifie pas déchirure. Les liens à construire, les axes de développement, les axes de transports, la création d'un réseau ferroviaire européen à grande vitesse sont d'intérêt vital pour tous. Il est enfin un dernier impératif. L'instauration d'un grand marché unique est une nécessité économique. La constitution de régions européennes est une nécessité humaine. La Suisse du Nord-Ouest, le pays de Bade et l'Alsace s'y sont déjà employés. Elles se devront de poursuivre leur action, car la connivence dans l'histoire permet aussi la solidarité dans l'avenir.